

Les crédits

Le Parlement national a certainement la responsabilité, face aux gens qui vivent dans une petite localité de 300 ou 400 habitants, comme South Bar, ou dans une réserve légèrement plus grande, de donner l'exemple et de permettre à ces jeunes d'avoir un peu d'espoir.

Monsieur le Président, vous me faites signe qu'il me reste peu de temps. Permettez-moi de dire aux députés d'en face, par votre intermédiaire, qu'on ne peut pas dire à ces jeunes que c'est pour leur bien qu'ils doivent réussir par eux-mêmes, quand en fait ils n'ont aucune possibilité d'emploi, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Ce serait plutôt au gouvernement, en ces temps difficiles économiquement et politiquement, de s'attaquer résolument à la situation pour donner une lueur d'espoir aux jeunes, en débloquant le financement nécessaire pour les aider à exploiter efficacement leur talent et leurs idéaux. Je suggère aux députés d'en face qu'une telle attitude renforcerait grandement l'esprit de corps dont nous avons besoin au pays. Plus important encore, outre l'espoir, cela donnerait aux jeunes le sens de la dignité et de la justice, parce qu'ils sauraient ainsi que le gouvernement du Canada, le législateur national, s'intéresse vraiment à eux.

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, je voudrais poser une brève question à mon collègue.

Comme il le sait, le financement a été augmenté, même s'il ne s'agit pas d'une somme considérable. Je pense que personne parmi nous n'est heureux de la situation. Nous aimerions tous pouvoir bénéficier d'un financement plus important dans nos circonscriptions afin de procurer un plus grand nombre d'emplois aux jeunes. Dans le contexte économique actuel, nous ne pouvons faire plus que d'autoriser une augmentation d'environ 3 millions de dollars.

Mon collègue propose un financement supplémentaire. Pourrait-il nous dire quelle augmentation il souhaiterait voir dans le budget de cette année et nous préciser d'où cette somme proviendrait?

M. Dingwall: Monsieur le Président, le ministre a posé une question précise quant au montant de l'augmentation que je souhaite ainsi qu'à la provenance de cette somme.

Le ministre pourrait innover avec les moyens dont il dispose et solliciter l'aide des gouvernements provinciaux. Une solution pourrait consister à fournir des stimulants, de manière à inciter les gouvernements provinciaux à participer au financement. Je ne pense pas que le

gouvernement fédéral doit assumer seul cette responsabilité. Toutefois, si les gouvernements provinciaux avaient intérêt à fournir un financement supplémentaire, qui viendrait s'ajouter à la contribution du fédéral, je pense qu'une grande partie des sommes requises deviendrait disponible. Les provinces pourraient fournir la moitié de l'augmentation.

Mon collègue a entendu les observations de notre porte-parole en ce qui a trait au rétablissement des niveaux passés. Le ministre doit conserver présent à l'esprit le fait que les conditions sont sensiblement différentes de ce qu'elles étaient en 1986, en 1987 et en 1988, lorsque l'économie était beaucoup plus forte. Le ministre reconnaîtra sûrement que ce serait faire preuve de prudence et de sagesse, lorsque l'économie fonctionne au ralenti, que de prévoir un financement supplémentaire pour les étudiants.

En ce qui a trait à la provenance des sommes nécessaires, le ministre sait probablement beaucoup mieux que la plupart des députés de ce côté-ci où des compressions pourraient être faites. Personnellement, je pense évidemment au financement, de l'ordre de milliards de dollars, qui est accordé annuellement au secteur privé sous forme de subventions et d'octrois. Je ne dis pas que nous devrions supprimer complètement cette aide.

M. McDermid: Quelle circonscription obtient le gros du gâteau?

M. Dingwall: Le ministre a fait une intervention. Permettez-moi de finir. J'aimerais discuter de cette question avec lui. Le fait est qu'il y a des fonds, en vertu du système actuel, que le ministre pourrait réaffecter à ce programme d'aide aux étudiants.

Le ministre a fait une observation désobligeante lorsqu'il a demandé quelle circonscription bénéficie des subventions en vertu des programmes actuels. Il ne fait aucun doute que certaines des subventions versées au secteur privé l'ont été à des entreprises de ma circonscription. Je ne conteste pas ce fait.

Une voix: Pourquoi le feriez-vous?

M. Dingwall: Toutefois, le ministre ne peut s'adresser aux députés de ce côté-ci de la Chambre et dire: «Non, ma circonscription n'a bénéficié d'aucune subvention.» Un tel propos équivaldrait à nier la réalité historique. Ce serait nier la politique de Sir John A. Macdonald relativement à la protection accordée à la province de l'Ontario aux dépens d'autres régions du pays. Ne devenez pas perplexe lorsque des députés de ce côté-ci disent: «Le taux de chômage est exceptionnellement élevé dans nos